

Appel à candidatures
Bureaux de l’Hôtel à projets
Jeunes chercheurs et projets émergents

- **Modalités de fonctionnement**

Les sciences humaines et sociales brillent en France, de longue date, d’un éclat particulier qui a assuré leur renom à l’échelle mondiale. Toutefois elles sont loin d’avoir toujours bénéficié des infrastructures nécessaires pour assurer leurs enseignements, développer leurs programmes, valoriser leurs acquis et assurer aux étudiants comme aux chercheurs des conditions de travail comparables à celles dont ils bénéficient dans d’autres pays.

En complément des plateformes d’accueil de programmes disponibles dans les établissements, l’hôtel à projets permet au Campus d’accueillir, notamment aux interfaces des sciences humaines et sociales et des autres sciences, des programmes de recherche collaboratifs, innovants et émergents, en particulier en prise avec les nouveaux usages numériques. Il a vocation à accueillir environ 250 personnes.

Cette infrastructure a également vocation à être animée par des acteurs de l’enseignement supérieur et de la recherche. La présence de ces acteurs, aux côtés de projets de recherche interdisciplinaires, innovants et internationaux, doit favoriser le développement d’un environnement scientifique stimulant.

La création de tiers-lieux, d’espaces à destination des doctorants, de lieux de création et de réflexion, de passerelles vers la société civile et les acteurs socio-économiques permettra d’assurer à l’Hôtel à projets une vie scientifique foisonnante et d’être une vitrine sur son territoire et dans le paysage universitaire. En favorisant les hasards des rencontres, le campus répond à sa mission de valorisation scientifique.

C’est pourquoi l’établissement public Campus Condorcet lance un appel à candidatures auprès des acteurs de l’ESR, quel que soit leur statut, qui s’inscrivent dans cette dynamique de valorisation des savoirs, d’ouverture au territoire, d’animation du campus et dont le projet nécessite un espace dédié dans un environnement de recherche stimulant.

Financement

Une contribution aux frais d’occupation est demandée aux projets accueillis dans l’Hôtel à projets. Cette participation s’élève à 200€ par m² et par an (HT). Le projet devra justifier d’une assise financière stable. Le candidat pourra, le cas échéant, demander à ce que sa contribution soit réduite si ses capacités financières sont insuffisantes. Cette demande devra être argumentée par le candidat.



Les espaces à disposition ne peuvent excéder 10 postes de travail.

- **Domaines des projets**

Critères de sélection

Les candidats à l'Hôtel à projets doivent pouvoir démontrer que la mise à disposition d'espaces de travail favorisera l'émergence et la concrétisation de leur projet et devront justifier d'un certain nombre de caractéristiques (ces critères ne sont pas cumulatifs – ils participent à la réflexion du comité de sélection) :

- Un lien scientifique avec le projet stratégique et les axes de recherche du campus
- Des projets collectifs, innovants, interdisciplinaires, ayant une dimension internationale
- Un positionnement dans une approche novatrice ou amplificatrice
- Le développement des relations avec les unités de recherche hébergées avec l'apport d'une valeur ajoutée : enjeu scientifique, complémentarité des compétences, apport de connaissances nouvelles et d'innovations, structuration d'une collaboration durable
- La contribution à de nouvelles collaborations avec des partenaires extérieurs au Campus et des publics divers, notamment via l'organisation de manifestations.

Composition du jury

Un comité de sélection désigné en son sein par le conseil scientifique de l'Etablissement Public Campus Condorcet (EPCC) assure la sélection des candidats à l'Hôtel à projets en toute indépendance.

Un rapport de sélection motivé est transmis au président de l'établissement public. Celui-ci le présente au bureau de l'EPCC pour avis. Cet avis est ensuite soumis pour délibération au conseil d'administration.

Engagement du candidat

Le candidat s'engage :

- Sur une durée temporaire correspondant à la durée du projet
- Sur un nombre de postes de travail occupés
- Dans une démarche collaborative avec les équipes résidentes du Campus et de ses membres

Engagement du Campus Condorcet

Le campus et ses membres s'engagent à :

- S'assurer de la bonne intégration du projet dans l'ensemble du Campus
- Assurer un suivi des occupations
- Associer le projet à la vie de campus dans sa globalité



Dossier de candidature

Le dossier doit fournir les renseignements et les documents ci-dessous :

- La lettre d'intention doit expliquer pour quelles raisons le projet peut s'intégrer dans l'Hôtel à projets et plus généralement dans le Campus à la lumière des caractéristiques susmentionnées. Une lettre de parrainage d'une équipe de recherche hébergée sur le campus peut être annexée au dossier de candidature.
- Une lettre de soutien de l'établissement porteur
- La présentation du projet doit montrer la pertinence de celui-ci et son apport à l'écosystème scientifique du Campus et/ou sa dimension innovante.
- La présentation des acteurs du projet : ses membres, les actions menées et ses axes de recherche.
- Le calendrier du projet et ses besoins d'occupation. Il s'agit de prévoir une programmation de l'occupation dans l'hôtel à projets. Le nombre de postes de travail occupés pourra varier au cours du temps dans la limite de 10.
- L'engagement financier démontrera la capacité du projet à participer à la contribution aux frais d'occupation

Clicto : dossier de candidature

mailto : hotel-projets@campus-condorcet.fr

Calendrier de la consultation deuxième vague

- Lancement de l'appel à projet : 15 juin 2019
- Clôture des candidatures pour une première vague : 15 septembre 2019
- Commission de sélection : octobre 2019
- Avis du bureau : novembre 2019
- Installation dans les locaux à partir de décembre 2019

